

LE BRUNOIS

Depuis 1988

SAINT-BRUNO

Fière partenaire du Brunois



Desjardins

Caisse des Cinq-Cantons

Saint-Bruno - Octobre 2025



Prendre note que la séance ordinaire du conseil municipal du 10 novembre 2025 est annulée. La prochaine séance se tiendra le lundi 1^{er} décembre 2025.

À la mairie 2
Communautaire 5

Sports et loisirs 9



560, rue Melançon, Saint-Bruno (Québec) G0W 2L0
418 343-3758

SAINT-BRUNO



À LA MAIRIE

QUELQUES RAPPELS D'USAGE EN CE DÉBUT DE SAISON HIVERNALE 2025-2026

De façon à mieux nous aider à « vivre en hiver », le service de déneigement de la municipalité de Saint-Bruno demande la collaboration de chacun concernant le déneigement de vos cours, l'emplacement de votre poubelle pour la cueillette des ordures ou du bac de récupération ainsi que pour l'installation de boîtes aux lettres et aussi d'autres informations importantes.

INFORMATIONS PERTINENTES EN LIEN AVEC LE DÉNEIGEMENT DES RUES ET RANGS

La Municipalité tient à vous informer des quelques pratiques effectuées lors du déneigement sur son territoire:

À titre d'information, le déneigement complet du village et de la Cité rurale par une seule gratte en fonction peut prendre entre 4 h 30 et 5 h 30. Pour le secteur des rangs avec une gratte seulement, le temps de déneigement peut prendre entre 2 heures et 3 heures. Quand une prévision de plus de 15 cm de neige est annoncée une 2^{ème} gratte est ajoutée pour améliorer le service de déneigement.

C'est pourquoi, il est important pour nous de vous expliquer notre manière de procéder. Elle n'est probablement pas parfaite, mais sachez que nous mettons les effectifs et les efforts nécessaires pour offrir le meilleur service possible à toute la population.

- Ayant à cœur la sécurité de vos enfants, aucun camion dans la mesure du possible ne procédera au déneigement des rues dans le village aux heures d'arrivée et de départ des jeunes de

l'école primaire: « Entre 8 h 00 et 9 h 00, entre 11 h 30 et 13 h 30 ainsi qu'entre 15 h 30 et 16 h 30 ».

- Considérant le nombre de véhicules stationnés dans les rues le jour, le déneigement et le nettoyage des rues dans le village s'effectuent principalement en soirée et pendant la nuit. Par journée de neige continue, nous gardons une gratte en fonction dans le village afin d'assurer d'abord et avant tout le nettoyage des artères principales ou les plus achalandées (Saint-Alphonse / 4H / Napoléon / Coop / Normandie / Fortin / Lajoie / des Prés / de l'Église et Thibeault), quoique nous ne négligeons en aucun cas l'importance d'assurer une certaine fluidité en tout temps ailleurs dans le village. Et une 2^{ème} gratte sillonne les rangs 5 - 6 - 7 - 8 ainsi que la cité rurale.
- Lorsque nous transportons la neige au site à Alma, « Ramassage des butons de neige », le travail est effectué pendant la nuit entre minuit et 7 h 00 le matin. Nous essayons de prévoir une rotation pour que les quartiers soient nettoyés à des heures différentes, ce qui évite que nos camions, souffleur et rétro caveuse utilisée pendant cette opération passent à répétition dans le même secteur, suivant une tempête ou une bonne accumulation.
- En cas de tempête, de mauvais temps ou de grands vents nécessitant la sortie des grattes, un camion circule régulièrement dans les rangs et un deuxième circule dans le village. Pour le village, nous nous attardons aux artères principales mentionnées ci-haut considérant que plusieurs véhicules sont stationnés aux abords de la route et des rues. Comme plusieurs de nos rangs sont en direction Nord/Sud, il est possible que deux grattes soient nécessaires occasionnellement dans les rangs et/ou à d'autres occasions

dans le village. Notre mission première est de s'assurer que les gens peuvent quitter à bonne heure le matin et revenir en toute quiétude en fin de journée avant ou après leur quart de travail. Cependant, il se peut que, lors de mauvais temps et de grands vents, les grattes ne fournissent pas et qu'ils soient difficiles pour les citoyens de circuler dans les rues. Nous vous demandons alors de faire preuve de patience et de compréhension, nous sommes au travail et mettons tout en œuvre pour satisfaire chaque citoyen, mais en conservant les priorités au premier plan.

- Le déneigement des trottoirs après une bonne accumulation de neige s'effectue dans des délais raisonnables. Cependant, notre priorité est d'assurer une circulation fluide des automobilistes dans les rues village et les rangs avant de procéder au nettoyage des trottoirs.

Nous demandons votre collaboration pour ne pas laisser votre véhicule dans la rue le jour lorsque la température est mauvaise ou incertaine afin d'aider au déneigement et au nettoyage de celle-ci. Cela facilitera grandement le travail des employés qui sont à pied d'œuvre pour vous donner le meilleur service dans des conditions et circonstances pas toujours évidentes.

DÉNEIGEMENT DES COURS PRIVÉES

Savoir déneiger sa cour **sans enneiger celle des autres**, voilà une consigne à respecter qui évitera à la fois nombre de querelles entre voisins et peut-être un accident de la route ou encore une amende ! Chaque résidant est responsable de sa neige. La déposer hors de son terrain peut entraîner des conséquences importantes. Deux articles de loi prévalent concernant les gens ne respectant pas les règles, soit celui du



À LA MAIRIE

Code de sécurité routière en plus de notre règlement municipal.

L'article 498 du Code de la sécurité routière stipule que « Nul ne peut jeter, lancer, ni laisser détacher du véhicule qu'il conduit, ni permettre que soit jetée, déposée ou lancée de la neige, de la glace ou une matière quelconque sur un chemin public ». Une amende est prévue en cas d'infraction à cet article. La Sûreté du Québec est responsable de l'application de ce règlement.

Pour ce qui est du règlement municipal 1001-21, l'article 18 prévoit :

- Le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux, lacs et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé ;
- Nul ne peut créer un amoncellement de neige contigu à une voie publique, s'il obstrue la visibilité des automobilistes qui y circulent, y compris les entrepreneurs en déneigement engagés pour cette fin par une autre personne ;
- Le fait de déplacer, souffler, déposer, ou de permettre que soit déplacée, soufflée ou déposée de la neige ou de la glace en provenance d'un terrain privé sur un terrain d'autrui, que ce terrain soit vacant ou non vacant, privé ou public, adjacent ou non, par quelque moyen que ce soit, et ce, sans avoir obtenu préalablement son autorisation ;
- Le fait de déplacer, souffler, déposer, ou de permettre que soit déplacée, souffler ou déposer de la neige ou de la glace sur une borne d'incendie.

La Municipalité, par l'entremise de la Sûreté du Québec sera chargée de l'application de ce règlement. En somme la gestion de sa neige est une question de civisme et de sécurité !

STATIONNEMENT HIVER

Le règlement municipal 1002-21 prévoit une interdiction de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public entre 23 h 00 et 7 h 00, du 15 novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. Une amende est prévue en cas d'infraction à cet article. La Sûreté du Québec est responsable de l'application de ce règlement.

VIDANGES ET RÉCUPÉRATION

De façon à faciliter le travail du déneigement de votre rue, nous demandons votre collaboration afin de placer votre bac de vidange, de récupération et/ou de matières organiques à un mètre à l'intérieur de votre entrée. Il est important de laisser le trottoir et la bordure de la rue libre en tout temps. Les camionneurs responsables de la récupération peuvent facilement aller récupérer votre bac même s'il est placé à l'intérieur de votre cour de 2 à 3 pieds.

MOTONEIGES DANS LES RUES

Toujours dans le but de faciliter le déneigement, pour des raisons de sécurité, nous demandons à tous les motoneigistes qui empruntent partiellement les rues pour se rendre dans les sentiers ou revenir à leur domicile **de ne pas utiliser les trottoirs**. Leur passage durcit la neige et rend le déneigement difficile. Un trottoir mal déneigé rend la marche moins sécuritaire pour les piétons. Il est préférable d'emprunter la route avec prudence, si vous êtes obligés de le faire, pour accéder à votre domicile et/ou au sentier de motoneige.

INSTALLATION D'UN GARAGE DE TOILE OU ABRI TEMPORAIRE

La Municipalité de Saint-Bruno vous informe que les abris temporaires ou garages de toile sont autorisés entre le **15 octobre et le 15 mai** mais qu'il y a certaines règles à respecter. Vous pouvez vous procurer la réglementation nécessaire à l'installation de votre abri d'auto au bureau de la municipalité. (Réf.: Règlement de zonage #274-06, Article 5.5.1.2, paragraphe 3).



Rédaction : Denis Boudreault et Francis Allard
Conception : Am design
Impression : Graphiscan
Collaboration : Madeleine Coulombe
Prochaine parution : 5 décembre 2025
Date de tombée : 27 novembre 2025



À LA MAIRIE

SYNTHÈSE DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 6 OCTOBRE 2025

- Le conseil a adopté les prévisions budgétaires 2026 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie lesquelles prévoient une quote-part pour la municipalité de Saint-Bruno de 252 067 \$.
- Un mandat d'audit des états financiers 2025 de la Municipalité de Saint-Bruno a été octroyé à la firme MNP S.S.E.N.C.R.L.
- Un mandat pour la gestion des archives municipales 2026 a été octroyé à la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.
- Un mandat en communication dans le cadre du projet de regroupement municipal entre les municipalités de Saint-Bruno, Hébertville et Hébertville-Station a été donné à Josée Bourassa, consultante en communication stratégies et coaching.
- La contribution 2025 au Transport adapté Lac-St-Jean Est a été autorisée.
- Un mandat en génie civil a été octroyé à Génie+ visant une étude de faisabilité pour l'émissaire pluvial – rue des Cèdres.
- L'achat de modules de jeux pour les parcs municipaux a été autorisé.
- Le dépôt d'un Mémoire au BAPE concernant le projet d'agrandissement du LET d'Hébertville-Station a été autorisé conjointement avec les municipalités d'Hébertville et d'Hébertville-Station.
- Une motion de félicitations a été octroyée à Anthony Bouchard, fils de François Bouchard et Carolyne Tremblay de Saint-Bruno, pour son titre de Champion du monde au 100 mètres T52 lors des mondiaux de para-athlétisme à New Delhi, en Inde, le samedi 4 octobre dernier.

Pharmacien-propriétaire affilié à

Proxim

Lundi et mardi
9 h à 18 h

Mercredi au vendredi
9 h à 20 h

Samedi
9 h à midi

Dimanche
Fermé

Consultez votre circulaire en ligne au groupeproxim.ca



RENOUVELLEMENTS



RENOUVELER SES ORDONNANCES EN TOUTE SIMPLICITÉ

Ces dernières années, le rôle des pharmaciens s'est enrichi de plusieurs actes professionnels qui leurs sont maintenant délégués. Dans le but de toujours mieux vous servir, il est possible pour vous de jouer un rôle essentiel dans le bon déroulement de la préparation de vos ordonnances.

Voici comment faire pour éviter le temps d'attente pour vos renouvellements.

Pour renouveler vos ordonnances :

1. **Téléphonez 24 à 48 h à l'avance** pour faire préparer votre médication.
2. **Utilisez l'application Proxim**, qu'il est possible de relier à votre dossier en pharmacie pour renouveler vos ordonnance **24 à 48 heures à l'avance**.
3. Demandez à **faire déposer vos ordonnances dans nos casiers intelligents** pour les récupérer au moment qui vous convient, même en dehors de nos heures d'ouverture!

Avec l'application vous pouvez :

- Ajoutez** vos nouvelles ordonnances avec une photo.
- Renouvelez** facilement vos ordonnances et celles de toute la famille.
- Accédez** à votre dossier santé en un seul endroit.
- Consultez** la circulaire numérique en tout temps.
- Obtenez** votre relevé fiscal lorsque l'année tire à sa fin. (Version Web de l'appi seulement.)



Les services pharmaceutiques présentés dans cette section sont offerts par les pharmaciens propriétaires affiliés à Proxim. Les pharmaciens sont les seuls responsables des activités professionnelles pratiquées dans le cadre de l'exercice de la pharmacie. Ces services sont offerts dans les pharmacies participantes seulement. Certaines conditions et certains frais peuvent s'appliquer.

PHARMACIE SIMON GAGNON

550, avenue St-Alphonse, Saint-Bruno, QC G0W 2L0 418 343-3434

MON
DENTISTE
AU LAC

*Faire la différence,
un sourire à la fois!*

Dentisterie familiale
&
implantologie

418 343-2191

502, rue St-Alphonse, St-Bruno
modontisteaulac@outlook.com





COMMUNAUTAIRE

HALLOWEEN

La collecte de bonbons dans les maisons décorées de Saint-Bruno se déroulera vendredi le 31 octobre entre **18h00 et 20h00**.

Le service incendie de Saint-Bruno ainsi que la Sûreté du Québec sillonneront les rues du village afin d'assurer une sécurité pour nos jeunes.

Nous rappelons à tous d'être extrêmement prudent lors de vos déplacements.



Le jardin communautaire de St-Bruno

Des nouvelles du jardin communautaire

Notre saison de jardinage est quasi terminée ! Un gros merci à notre vingtaine de jardiniers qui ont utilisé cet « espace de jeu » pour mieux se nourrir, pour faire une activité familiale, pour se détendre, pour partager et socialiser. Et merci à tous ceux qui ont mis la main à la pâte pour que ce jardin garde toujours son aspect accueillant.

Un grand merci à notre maître-jardinier Sabin Girard, pour son expertise et son savoir-faire, qui a semé et entretenu, presque à lui seul les parcelles communautaires. Les récoltes de ces parcelles ont fait le bonheur des jardiniers, petits et grands.

Un grand merci à la municipalité qui nous supporte dans l'amélioration et le confort de notre espace jardin. Tous les jardiniers vous remercient. Comme la terre se repose, laissez votre esprit se reposer afin que les idées de jardinage germent au printemps.

Bonne saison froide!

Louise-Marie Duranleau
Co-responsable jardin communautaire

Le jardin est situé au bout de la rue de la coopérative.

Allez y jeter un coup d'œil!



HALLOWEEN

POUR UNE CUEILLETTE EN TOUTE SÉCURITÉ !

Il faut :

- Choisir un costume d'Halloween aux couleurs claires et muni de bandes réfléchissantes
- Opter pour un maquillage plutôt que le port d'un masque
- Avoir une lampe de poche en main
- Traverser les rues aux intersections
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois
- Déterminer un trajet et une heure de retour avec vos parents
- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur

Il ne faut JAMAIS :

- Entrer dans la maison ou dans la voiture d'un inconnu
- Suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied.

ENTREPRISES
JAMCO
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

☎ 418 343-2807

☎ 418 487-7341

193, St-Alphonse
St-Bruno (QC) G0W 2L0

jamco100@hotmail.com



COMMUNAUTAIRE

La guignolée
La Société de Saint-Vincent de Paul



LA GUIGNOLÉE 2025

Comme à chaque année, le comité Saint-Vincent de Paul de St-Bruno organise son activité de financement « **La guignolée** ». Cette activité a pour but de recueillir des dons monétaires afin de supporter ponctuellement plus ou moins 25 familles de St-Bruno dans le besoin. Chaque don est important pour nous et peut faire une différence pour certain et ce tout au cours de l'année.

Nous recueillerons les dons chez **les commerçants** de St-Bruno, le **mardi 27 novembre**.

En ce qui concerne les dons **dans la population**, nous innovons cette année. Ce sera par le biais d'une lettre que nous viendrons solliciter votre générosité à notre campagne de financement annuelle. Ainsi, votre contribution monétaire pourra être faite par **virement Interac**, ou directement à la Mairie de Saint-Bruno, une boîte sera à votre disposition.

Également, comme par les années passées, en collaboration avec l'épicerie Bonichoix DDL de St-Bruno, une collecte se fera sous forme de moitié-moitié (1 pour 2 \$, 3 pour 5 \$) durant tout le mois de novembre.

Nous avons encore cette année la participation très appréciée de l'école primaire de St-Bruno, qui nous supporte en ramassant des denrées pour les paniers de Noël.

Nous vous remercions à l'avance de votre encouragement !

Les familles ayant besoin d'un panier de Noël ou pour autres besoins, peuvent communiquer au **418-343-2127**.



Comité de Saint-Vincent de Paul de St-Bruno

ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT



« Des repas savoureux, un service chaleureux »

Pour nos aînés, que demander de mieux!

Vous souhaitez demeurer à la maison tout en profitant de bons repas équilibrés et savoureux ?

La Popote Roulante des Cinq Cantons est là pour vous!

Chaque mardi et jeudi, notre équipe de bénévoles dévoués vous livre directement à domicile un repas complet, à petit prix.

Ce service est déjà apprécié par de nombreux aînés de la communauté, qui y trouvent à la fois de la saveur, du réconfort et un petit moment de chaleur humaine lors de la visite de nos baladeurs.

Profitez de ce service pratique et sécurisant qui favorise votre bien-être et votre maintien à domicile.

**Inscrivez-vous aujourd'hui
au (418) 720-4669**



560, rue Melançon, Saint-Bruno (Québec) GOW 2L0

418 343-3758



COMMUNAUTAIRE



HEURES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi
18h à 21h

Pour tous les jeunes
de 11 ans et plus!*

*Départ à 19h30
pour les 11 ans

TUPPERGO 2025

Un gros MERCI aux 154 personnes présentes pour la 2^{ième} édition de notre TupperGo au profil de la Maison de jeunes. Sans votre participation notre événement ne pourrait être une aussi belle réussite! MERCI infiniment!

Plus de 5500\$ en prix de présence et plats ont été remis! 😊
On vous tient au courant et vous attends pour la 3^{ième} édition en 2026! 😊





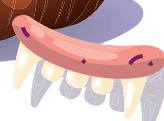
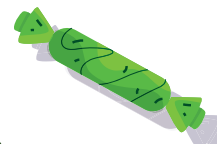
COMMUNAUTAIRE

MDJ HANTÉE! - JEUDI LE 30 OCTOBRE DE 18H À 20H

On vous attend en grand nombre **Jeudi le 30 octobre dès 18h!**
Qui sera assez courageux pour traverser notre couloir de l'horreur!

Les jeunes et l'équipe d'animation travaillent fort depuis une semaine pour vous préparer un couloir rempli de frousses et de terreurs!

Amenez vos amis et votre famille, on a beaucoup de bonbons à vous offrir! 😊



MARCHÉ DE NOËL 2025 - KIOSQUE DES JEUNES DE LA MDJ

C'est **samedi le 15** et **dimanche le 16 novembre** que le comité du Marché de Noël de Saint-Bruno, les jeunes et l'équipe de la Mdj vous attendent. Nous aurons un kiosque pour vous offrir plusieurs beaux produits créés par les jeunes. Ces derniers vous offrent également d'occuper vos plus jeunes pendant votre magasinage. Finalement, nos lutins adorent aider les exposants pendant cette belle fin de semaine, passez les voir donner tout leur cœur pour offrir une belle expérience à tous!

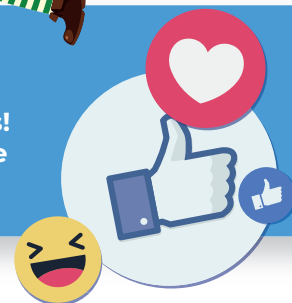


Suivez-nous sur Facebook et Instagram

Notre page Facebook est alimentée régulièrement alors abonnez nous!
C'est un excellent moyen de rester informé de toutes les activités et de communiquer avec nous pour toutes questions ou commentaires!

Au plaisir! 😊

Jules, Julie-Pier, Amélia, Grégoire, Elliot et Annie





SPORTS ET LOISIRS

ARÉNA SAMUEL-GAGNON... SHOW CASE ET TOURNOIS TRÈS BIENTÔT EN ACTION

Depuis septembre dernier l'aréna et le gymnase fonctionnent à plein régime. Dans l'ensemble nous sommes très satisfaits du retour des activités et de la réponse des participants « ligues, joueurs et équipes » ainsi que de l'affluence importante aux guichets des spectateurs pour assister aux différentes parties présentées.

PARTIES À VENIR ARÉNA SAMUEL-GAGNON;

Patinage libre payant en soirée les vendredis de 19h à 20h vous réferez au facebook de la municipalité il devrait-être affiché le mercredi de chaque semaine.

Show case Midget – Junior du **31 octobre au 2 novembre 2025** (voir article ici-bas)

Samedi 8 novembre – Partie 13h M-15 B visiteurs Jeannois et 14h30 M-15 A visiteurs Dynamos

Dimanche 9 novembre – Partie 12h M-11 C visiteurs Titans / 13h M-11 B visiteurs Aigles / 14h M-11 A visiteurs Bulldogs et M-15 B visiteurs Extrêmes.

Samedi 15 novembre – Partie 12h M-11 C visiteurs Dynamos / 13h M-11 B visiteurs Bulldog et M-11 A visiteurs Rapides.

Dimanche 16 novembre – Partie 13h Partie M-15 D2 SSF vs Lynx et 14h30 M-18 D2 SSF vs Lynx.

Tournoi amateur « adultes » des Boys du **23 au 26 novembre**. (voir article ici-bas).

Tournoi Junior Mario-Tremblay du **27 au 30 novembre** (voir article ici-bas).

Vendredi 5 décembre – Patinage libre de 18hre à 19hre et Parties du tournoi M-18 de Métabetchouan

Samedi 6 décembre – Partie du tournoi M-18 de Métabetchouan de Midi à 18hre

Dimanche 7 décembre – Partie 11h M-11 C visiteurs Orioles / 12h M-11 B visiteurs Rapides / 13h M-11 A visiteurs Bulldogs / 14h M-15 B visiteurs Rapides et 15h30 M-15 A visiteurs National.

SHOW CASE DE LA LIGUE MIDGET BB – JUNIOR B PRÉSENTÉ À SAINT-BRUNO DU 31 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

La ligue Midget-Junior reviens pour la présentation de son show case annue du **31 octobre au 2 novembre** prochain. Le vendredi 31 octobre partie Midget « BB » les Aiglons / Sags Bleu à 19h15 et à 21h partie Junior « B » les Aiglons / Sabres sera en action. Le samedi début des parties à 8h30. À 13h30 Midget « BB » Aiglons / Nord-Cotier. À 20h Junior « B » Aiglons / Éperviers. Le dimanche parties Midget «BB » à 9h Aiglons/Atanukan.

Bienvenue entrée payante à tous !

LE TOURNOI DE HOCKEY AMATEUR ADULTES DES BOYS DU 20 AU 23 NOVEMBRE

C'est du **20 au 23 novembre** prochain que sera présenté la 5^{ème} édition du tournoi amateur des Boys. Plus de seize (16) équipes sont attendues pour l'occasion. Les équipes seront réparties en deux classes soit « Compétition » et « Participation ». Les parties s'amorcent pour le jeudi et vendredi des 18h30 et la dernière débute à 22h pour ces deux premières soirées. Le samedi les parties débutent à 8h et la dernière débute à 22h. Le dimanche 23 novembre journée de présentation des demi-finales des 8h30 jusqu'à 14h30 et les finales début vers 15hre. Nous vous invitons à venir assister a du hockey de grande qualité. Vous serez à même de voir évoluer des joueurs actuels ou anciens joueurs sénior, junior, midget « AAA » et junior majeur. C'est donc une invitation cordiale que nous lançons à tous à venir nous visiter. Le service de restauration et de bar sera en opération pendant toute la durée du tournoi comme d'habitude. D'autant plus que l'admission est gratuite pour tous. Bienvenue à tous!





SPORTS ET LOISIRS

L'ÉQUIPE DES BOYS

Le tournoi junior Mario-Tremblay de retour du **28 au 30 novembre**

Le tournoi junior Mario-Tremblay est de retour pour la 29^{ième} édition du 28 au 30 novembre. Quarante (40) équipes de partout au Québec participe à ce tournoi présenté dans trois aréna soit St-Bruno, Alma et Métabetchouan. L'organisation est maintenant sous la responsabilité du hockey mineur de Métabetchouan. Plus ou moins vingt-six (26) parties seront disputées à l'aréna Samuel-Gagnon de St-Bruno. Le lancement s'effectuera le jeudi 28 novembre à 18h30 et dernière partie à 21h30 il y aura des parties en classe « B – C et D ». Ce n'est pas une erreur depuis cette année l'ancien junior « AA » est devenu le « B », l'ancien junior « A » est maintenant le « D » et l'ancien junior « B » est maintenant le « C ». Le lendemain le vendredi les parties s'amorcent vers midi et la dernière partie débutera vers 21h30. Toujours avec des parties en classe « B – C et D » seront présentées tout au long de la journée et soirée. Le samedi les parties débutent à 8h et la dernière partie en soirée débutera vers 21h30. Enfin pour la dernière journée le dimanche 30 novembre trois (3) parties demi-finales seront présentées ici à St-Bruno soit à 8h dans le « D », à 9h30 dans le « C » et à 11h dans le « B ». Les finales sont toutes présentées à l'aréna de Métabetchouan responsable du tournoi. Nouveauté importante à préciser soit que l'admission est gratuite pour tous. Les services de restauration et bar seront en opération pendant toute la durée du tournoi.

Bienvenue à tous !!!

Anthony Bouchard, fils de François Bouchard et Carolyne Tremblay de Saint-Bruno, pour son titre de Champion du monde au 100 mètres T52 lors des mondiaux de para-athlétisme à New Delhi, en Inde, le samedi 4 octobre dernier.



Champion du monde

DÉMANTÈLEMENT DES TERRAINS DE TENNIS

Comme il avait été mentionné sur le facebook de la municipalité vous avez été à même de constater que nous avons amorcé et terminé le démantèlement des terrains de tennis au parc municipal. Nous en avons décidé ainsi considérant que des fissures importantes étaient apparentes sur les terrains et représentaient certains dangers de blessures pour les utilisateurs. Est-ce que nous serons en mesure de refaire les terrains à l'été 2026 ? Nous nous sommes fixés 2026 comme objectif, mais nous devons compter sur de l'aide gouvernementale pour ce faire.

Nous sommes conscients que tout comme nous plusieurs espèrent la remise en place de ces terrains d'autant plus que nos plans sont déjà préparés en fonction des terrains hybrides soit tennis et/ou pickleball.

Merci de votre compréhension le service des loisirs...





SPORTS ET LOISIRS

TRAVAUX AU PARC MUNICIPAL

AMÉLIORATION ET AJOUT DE MODULES DE JEU

Vous avez sûrement constaté depuis deux semaines l'installation des nouveaux modules enfants pour remplacer ceux au parc municipal, l'installation de nouveaux modules de jeu dans la rue des Moissons près de la garderie pour les jeunes dans ce secteur ainsi que l'ajout complémentaire d'un module au parc des érables.


Nous espérons que ces remplacement et/ou ajout de modules de jeu sauront satisfaire la majorité des jeunes. Vous comprendrez que nous finaliserons certains à côté au printemps prochain comme l'ajout de la réglementation, de banc, tables et poubelles près des modules. Nous aurons aussi l'opportunité de faire certains ajouts dans le futur. Somme toute nous sommes satisfaits des ajouts espérant qu'il en soit ainsi pour vous.



**Il n'est jamais
trop tard pour
bien faire.
Et pour planifier
votre retraite.**



Prenez un rendez-vous
avec un conseiller ou visitez
desjardins.com/retraite

 **Desjardins**